

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPART D'ANTHMANE ABOUBACAR

Laon, le jeudi 18 juin 2026

Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin

Par [décret du Président de la République en date du 17 juin 2026](#), il est mis fin à sa demande, aux fonctions de sous-préfets de l'arrondissement de Saint-Quentin de Monsieur Anthmane ABOUBACAR.

Arrivé le 8 avril 2024 dans la capitale de l'Art déco, il aura œuvré durant plus de deux ans dans l'arrondissement de Saint-Quentin. Il quittera ses fonctions dans les prochains jours pour devenir sous-directeur de la préparation, de l'anticipation et de la gestion des crises, à la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Il aura marqué son passage par un engagement constant sur le terrain, en travaillant en partenariat étroit avec les élus et les acteurs de l'arrondissement. Son action aura été guidée par une attention particulière portée à la sécurité et à la prévention de la délinquance. Il s'est ainsi investi personnellement dans le durcissement des suspensions administratives de permis de conduire pour les comportements inadaptés sur nos routes.

Sous sa casquette de sous-préfet référent France 2030, il aura largement contribué à insuffler une dynamique nouvelle pour accompagner les entreprises engagées pour bâtir la France de demain. Le département de l'Aisne compte ainsi 2 nouveaux lauréats en 2026, et 4 candidatures en cours d'examen.

Il s'est également distingué par son soutien actif aux dossiers de développement économique du territoire, accompagnant les collectivités et les porteurs de projets pour les aider à aboutir. Sur les sujets prioritaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion, il a piloté avec détermination le comité local pour l'emploi de l'arrondissement de Saint-Quentin (CLPE).

Enfin, il aura accordé une attention soutenue aux projets de transition écologique et de développement durable, ainsi qu'aux enjeux de santé et d'éducation, contribuant ainsi à renforcer la cohésion et l'attractivité du territoire.

Fanny ANOR, préfète de l'Aisne, tient à le remercier très chaleureusement pour son engagement sans faille au service des habitants et de ceux qui œuvrent dans l'arrondissement de Saint-Quentin. Elle lui souhaite plein succès et épanouissement dans ses futures responsabilités.

Son/sa successeur(e) sera prochainement nommé(e).

Section départementale de la communication interministérielle

Préfète de l'Aisne

Tél. 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83

Mél. : pref-communication@aisne.gouv.fr

 [Préfète de l'Aisne](#)  [@Prefet02](#)



Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr

2 rue Paul Doumer – BP 20104 – 02010 LAON Cedex